

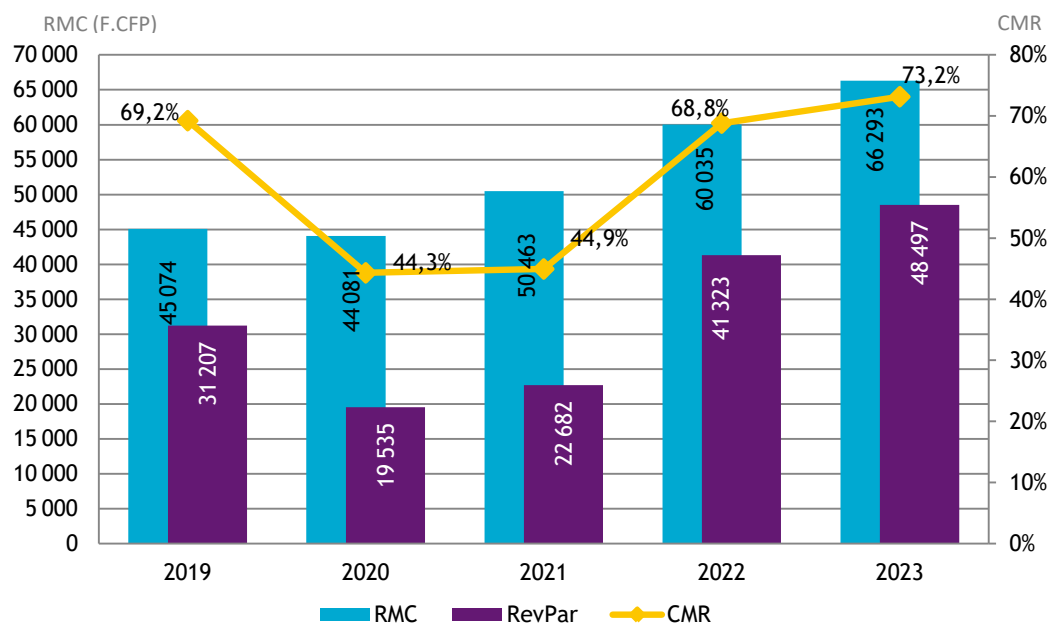
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En décembre 2023, l'hôtellerie internationale en Polynésie française propose 72 959 chambres à la location, soit 0,5 % de moins qu'en décembre 2022. Les ventes dans les hôtels internationaux diminuent de 1,5 % sur un an. Ce recul s'observe dans l'ensemble des archipels et des classes, exception faite des marchés européens et japonais.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 61,8 %, soit une baisse de 0,6 point sur un an. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) continue de progresser à 69 745 F CFP (+ 4 %), et porte la hausse du revenu moyen par chambre disponible (RevPar) à 43 000 F CFP (+ 3 %).

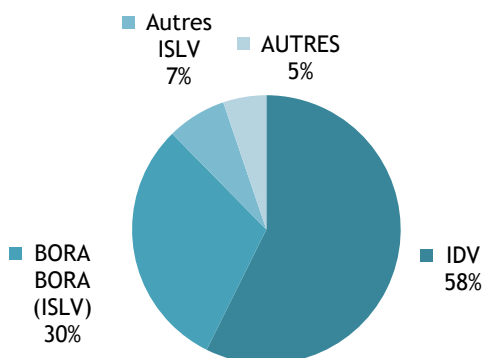
En cumul depuis le début de l'année 2023, le CMR est de 73,2 % soit une hausse de 4,4 points par rapport à 2022.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

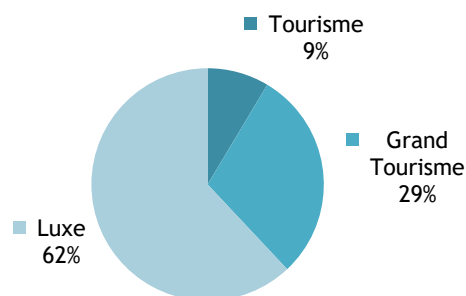


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 72 959 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



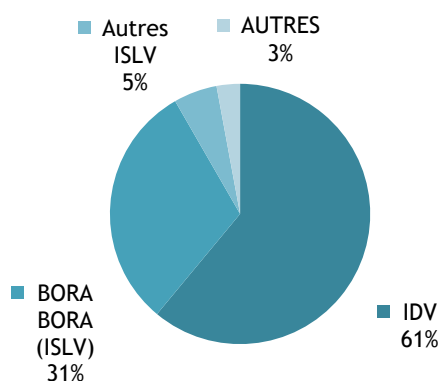
RÉPARTITION PAR CLASSE



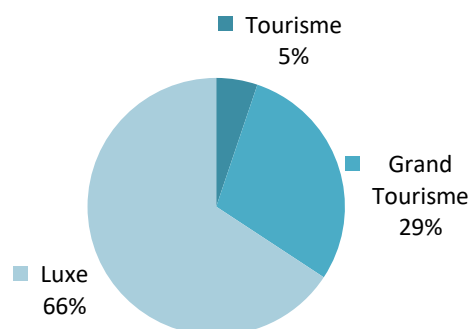
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 45 056 CHAMBRES LOUÉES

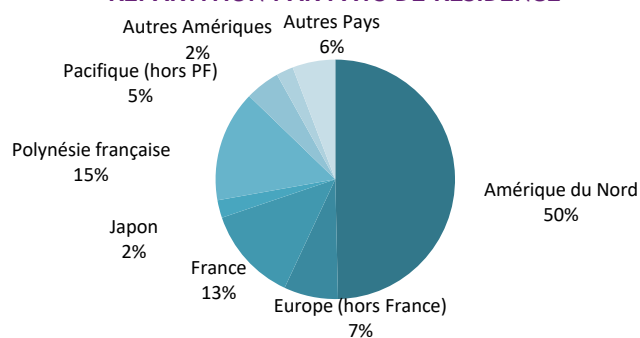
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		DÉC-22	SEPT-23	OCT-23	NOV-23	DÉC-23	VARIATION 2023/2022
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		27 578	34 022	34 743	31 973	27 694	0,4%
	Tourisme	2 645	3 627	3 834	2 897	2 118	-19,9%
	Grand Tourisme	7 664	10 964	10 899	10 203	8 431	10,0%
	Luxe	17 269	19 431	20 010	18 873	17 145	-0,7%
ISLV		16 957	21 960	22 382	20 316	16 067	-5,2%
	Tourisme	357	452	495	374	219	-38,7%
	Grand Tourisme	3 654	6 365	6 487	5 647	3 937	7,7%
	Luxe	12 946	15 143	15 400	14 295	11 911	-8,0%
AUTRES Subdivisions		1 223	3 070	2 483	1 699	1 295	5,9%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	694	1 177	1 437	953	727	4,8%
	Luxe	529	1 893	1 046	746	568	7,4%
TOTAL		45 758	59 052	59 608	53 988	45 056	-1,5%
	TOTAL Tourisme	3 002	4 079	4 329	3 271	2 337	-22,2%
	TOTAL Grand Tourisme	12 012	18 506	18 823	16 803	13 095	9,0%
	TOTAL Luxe	30 744	36 467	36 456	33 914	29 624	-3,6%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

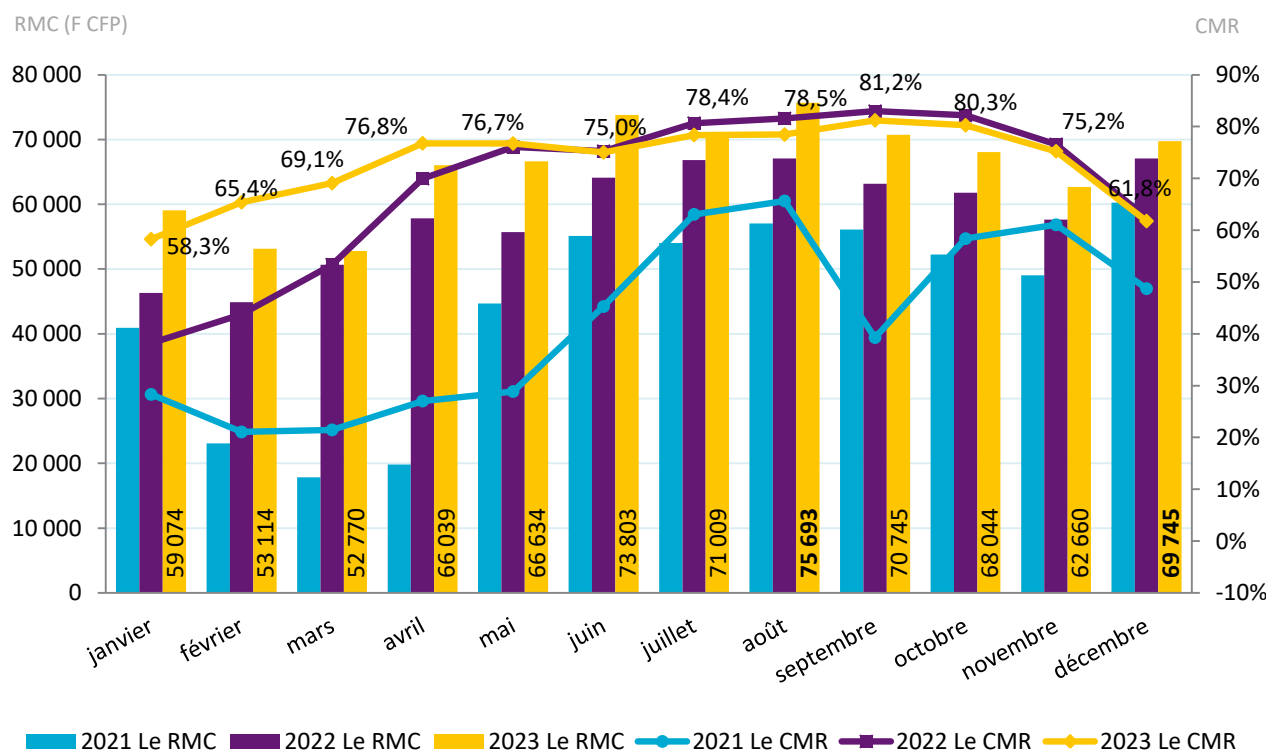
INDICATEURS DE GESTION DE DECEMBRE 2023

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 69 745 F.CFP

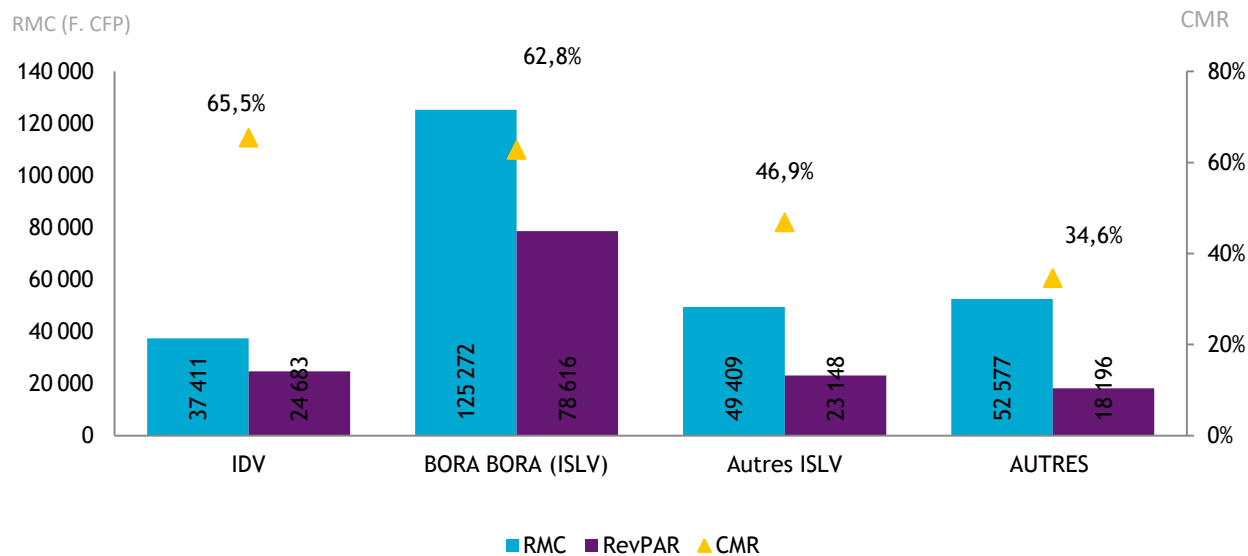
Revenu moyen par chambre disponible : 43 071 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 61,8%



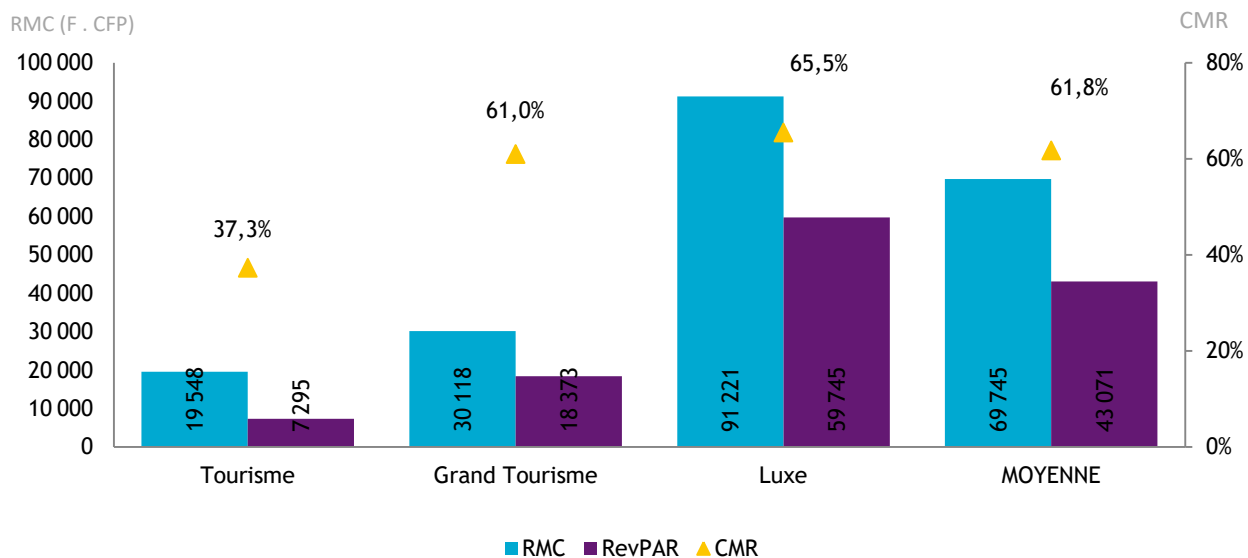
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.